



## COMITÉ SYNDICAL DU LUNDI 2 DECEMBRE 2024 (11H00 – 12H30)

### ORDRE DU JOUR

#### I. APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU (CS du 7 juin 2024) ET SUIVI DES DELEGATIONS DE COMPETENCE DU PRESIDENT

#### II. ACTUALITES ET INFORMATION SUR LES DIFFERENTS DOSSIERS EN COURS

Actualités :           Trafic  
                              Extra-aéronautique  
                              Travaux

Focus thématiques : Débat sur les opportunités de développement de transport aérien

#### III. RAPPORTS DU COMITE SYNDICAL POUR DELIBERATIONS

- Rapport n°1 :           Conclusions de la CCSPL
- Rapport n°2 :           Conclusions de la CoCoEco
- Rapport n°3 :           Conclusions du Comité de suivi de la DSP
- Rapport n°4 :           Stratégie photovoltaïque (restitution de l'étude de potentialités)
- Rapport n°5 :           Autorisation des travaux de rénovation énergétique des bâtiments
- Rapport n°6 :           Modification de sous-location (AOT SLICOM)
- Rapport n°7 :           Sorties d'inventaire
- Rapport n°8 :           Affectation du résultat 2022 – correctif
- Rapport n°9 :           Protocole relatif à la taxe foncière
- Rapport n°10 :          Décision Modificative budgétaire 2024 n°1
- Rapport n°11 :          Débat d'orientation budgétaire 2025

#### IV. QUESTIONS DIVERSES

**COMITE SYNDICAL du 7 juin 2024**

**Compte-rendu**

Cette réunion s'est tenue en présentiel,  
sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT, 1<sup>er</sup> Vice-présidente du SMACFA

**Étaient présents :**

**Titulaires :**

Mesdames Anne BABIAN-LHERMET, Christine MANDON et Elisabeth BRUSSAT, 1<sup>er</sup> Vice-présidente du SMACFA et présidente de séance ;  
Messieurs Jean-Paul CUZIN, Henri GISSELBRECHT, Flavien NEUVY, Serge PICHOT, Thomas WEIBEL.

**Suppléants :**

Madame Valérie BERNARD ; Monsieur François RAGE.

**Étaient absents ou excusés :**

**Titulaires :**

Mesdames Sylvie LEGER (a donné son pouvoir à Thomas WEIBEL), Anne-Marie PICARD ;  
Messieurs Frédéric AGUILERA, Damien BALDY, Olivier BIANCHI, Cyril CINEUX, Sylvain DURIN, Louis GISCARD d'ESTAING (a donné son pouvoir à Flavien NEUVY), Brice HORTEFEUX (a donné son pouvoir à Elisabeth BRUSSAT), Yannick LUCOT.

**Suppléants :**

Mesdames Stéphanie CARTOUX, Léa DESPRAT, Sylvie DI NALLO, Caroline GUELON, Sylviane KHEMISTI, Valérie LASSALLE, Marie-Anne MARCHIS ;  
Messieurs Julien BONY, Nicolas BONNET, Jean-Pierre BRENAS, Sylvain CASILDAS, Joël DERRE, Sébastien DUBOURG, Jean-Marc MORVAN, Grégoire VERRIERE, Rémi VEYSSIERE.

**Personnes invitées :**

Monsieur Hervé BONIN, Directeur de la SEACFA-VINCI Airports, présent pour la partie actualités,  
Messieurs Jean-Luc BLANC et Philippe LONGEVIALLE, Payeurs publics, excusés

**Ordre du jour**

Approbation du dernier compte-rendu (CS du 8 mars 2024)  
Actualités et points d'information sur les différents dossiers en cours  
Analyse du trafic  
Rapports du Comité syndical pour délibération  
Agenda et questions diverses

## **1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 8 MARS 2024**

Le compte-rendu de la réunion est adopté à l'unanimité.

---

## **2. ACTUALITES DE L'AEROPORT ET POINTS D'INFORMATION SUR LES DOSSIERS EN COURS**

### **Points saillants du trafic et activité aéronautique :**

- Maintien global par rapport à 2023 (95,6 k PAX en cumulé janv. à mai 2024) et -45% vs 2019
- Projection 2024 dans la fourchette basse de la prévision de l'avenant 3 (CEP)
- Le trafic affaires se porte bien (+10% de mouvements vs 2023, -30% vs 2019)
- La desserte parisienne de CDG a atteint un palier, en léger retrait vs 2023 de -5% ; discussions toujours en cours avec Air France sur le retour de la 4<sup>e</sup> fréquence
- Porto et Fez se portent bien (respectivement 95 et 93% de taux de remplissage en mai)
- Les charters confirment leur présence, programmés en ce printemps, puis à l'automne
- La Corse démarre bien la saison (86% de taux de remplissage)
- Cargos : 1 548 tonnes depuis janvier, 21 opérations
- Participation de la SEACFA à ROUTES en avril
- Nouveau protocole de voltige avec les acteurs et la DSNA
- 25-28 juillet 2024 : arrivée à l'aéroport CFE du tour de France des jeunes pilotes de la FFA et remise des trophées (le 27/07) de la *Michelin Cup Challenge Revival* ; temps institutionnel à prévoir.

### **Dossiers extra-aéronautiques :**

- Borne avion électrique installée (site NSE), une inauguration sera à prévoir après la rentrée de septembre 2024, intégrant la valorisation de l'ensemble des initiatives de décarbonation.
- Salons du 2<sup>e</sup> étage et restauration : Le diagnostic impose de procéder à minima, à savoir dégager la zone de la cuisine en laissant un point d'eau et des tables inox encore valables. Cet espace permettra d'accueillir les traiteurs à l'occasion des événements. Pour la suite du projet, nous attendons le plan d'affaires finalisé de la SEACFA.
- Zone Nord à urbaniser : Schéma de principe d'aménagement voté en CS de mars 2023 avec programmation budgétaire pluriannuelle incluse au BP 2024. Partenariat avec l'Ecole d'architecture.
- ACA 3 renouvelé
- Partenariat SEACFA-VINCI Airports avec Aero-Biodiversité
- Le poste de direction QSSE de l'aéroport est pourvu depuis mi-avril.

### **Liste de sujets de développement foncier & travaux :**

- Stratégie photovoltaïque : le cahier des charges pour la consultation d'un AMO a été validé lors COPIL CFE 2030 du 30 mai avec 1 tranche ferme et 2 tranches optionnelles (anciennement tranche conditionnelle, abrogée par le nouveau code marché public 2016), la consultation est lancée avec un retour attendu des offres pour le 21 juin.
- Ombrières Photovoltaïques : la Moe a été notifié, les études pour la réalisation des travaux qui devraient débuter en janvier 2025.
- Alimentation postes avion 400hz : l'analyse des offres est en cours, 1 lot sur les 2 n'a pas été couvert, nous avons relancé directement les entreprises pouvant répondre. Le démarrage des travaux est envisagé sur la fin du deuxième trimestre 2024.
- Relamping balisage en LED : les travaux ont été réalisés, la réception a été effectuée avec deux réserves (problème de fixation des WIG-WIAG et photométrie à réaliser).
- Rénovation des nefs 1, 2 et 3 : l'analyse des offres est en cours, 2 lots sur les 10 n'ont pas été couvert, nous avons relancé les entreprises directement Les travaux devraient débuter fin de 1<sup>er</sup> semestre 2024.

### **Actualités diverses**

- Le rapport d'activité 2023 du délégataire a bien été reçu à temps. Il a été transmis aux élus du comité de suivi.

---

### **3. RAPPORTS POUR DECISION DU COMITE SYNDICAL**

Informations à disposition des élus = Rapport et annexes transmis le 31 mai par voie numérique.

L'ensemble des décisions ont été prises à l'unanimité (Cf. délibérations).

**Rapport n°1 : Compte de Gestion 2023**

**Rapport n°2 : Compte Administratif 2023**

La 1<sup>e</sup> Vice-présidente et présidente de séance n'a pas pris part au vote. Monsieur Henri GISSELBRECHT a été désigné pour mener le débat et appeler au vote.

**Rapport n°3 : Affectation du résultat**

**Rapport n°4 : Gestion des amortissements**

**Rapport n°5 : Dotation aux amortissements**

**Rapport n°6 : Budget Supplémentaire**

**Rapport n°7 : Comité de Suivi du 2 avril 2024**

### **4. Agenda**

L'agenda des instances a été actualisé et transmis par courriel le 31 mai (attention, les dates des CS de septembre et d'octobre ont été modifiées).

### **5. Questions diverses**

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente lève la séance.

## DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

Réunion du 02 décembre 2024 sous la Présidence de Monsieur Brice HORTEFEUX,  
Président du Syndicat Mixte

### DÉLIBÉRATION 1 : APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2023 DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX DU 18 SEPTEMBRE 2024

#### Étaient présents :

##### Titulaires :

Mesdames Anne BABIAN-LHERMET, Elisabeth BRUSSAT, Anne-Marie PICARD,  
Messieurs Jean-Paul CUZIN, Sylvain DURIN, Brice HORTEFEUX, Henri GISSELBRECHT (avec pouvoir  
de Madame Christine MANDON), Yannick LUCOT, Flavien NEUVY.

##### Suppléants :

Monsieur Sébastien DUBOURG

#### Étaient absents ou excusés :

##### Titulaires :

Mesdames Sylvie LEGER, Christine MANDON (ayant donné pouvoir à Monsieur Henri GISSELBRECHT),  
Messieurs Frédéric AGUILERA, Damien BALDY, Olivier BIANCHI, Cyril CINEUX,  
Louis GISCARD D'ESTAING, Serge PICHOT, Thomas WEIBEL.

##### Suppléants :

Mesdames Valérie BERNARD, Stéphanie CARTOUX, Léa DESPRAT, Caroline GUELON,  
Sylviane KHEMISTI, Valérie LASSALLE, Marie-Anne MARCHIS, Hélène VEILHAN, Sylvie DI NALLO,  
Messieurs Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Joël-Michel DERRÉ, Jean-Marc MORVAN,  
François RAGE, Grégoire VERRIERE, Rémi VEYSSIERE, Sylvain CASILDAS.

**CONFORMÉMENT** aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** les Statuts du Syndicat Mixte et notamment son article 7.4,

**VU** le rapport présenté par Monsieur Sylvain DURIN, conseiller syndical et représentant du Président du Syndicat Mixte de l'Aéroport Clermont-Ferrand Auvergne, en CCSPL le 18 septembre 2024 :

**CONSIDÉRANT** l'année 2023 comme la neuvième année de Délégation de Service Public (DSP) confiée à la SEACFA-VINCI Airports, l'aéroport clermontois peine à rétablir son offre de mobilité ; cependant une démarche est en cours pour évaluer le potentiel de développement de la plateforme, répondre aux enjeux d'attractivité du territoire auvergnat et diversifier les recettes (aéronautique et extra-aéronautique), tout en s'inscrivant dans la démarche de transition notamment par le biais des investissements (infrastructures et aménagement).

**CONSIDÉRANT** les chiffres clés permettant de retracer le bilan d'activités 2023 de l'aéroport :

- 230 617 passagers, soit +23% vs 2022 mais -47% vs 2019, avec une amélioration du taux de remplissage des avions (81%)
- Augmentation portée par le segment VFR et loisirs (vols low-costs et charters) d'une part, et le segment affaires d'autre part à +22% de passagers et +8% de mouvements

- Maintien de la desserte de Paris CDG avec un taux de correspondance de 57% des passagers départ, quasi à hauteur de 2019
- 63% des vols pour lesquels le décollage a moins de 15 min de retard / Annulations en deçà de 3% des vols
- Augmentation de 48% de prise en charge de passagers PHMR, soit une progression deux fois plus forte que la croissance du trafic global
- 35 743 mouvements totaux dont 30k pour l'aviation générale (au niveau de 2019 malgré la baisse des vols commerciaux)
- Fret record avec près de 3 000 tonnes mais recul des mouvements cargos (-28%)
- Le biocarburant SAF représente 29% du carburant jet délivré sur la plateforme (100% Michelin Air Service)
- 40 entreprises implantées soit 44 AOT ; 54 en 2019
- Poursuite des actions en faveur du développement durable (rénovation énergétique des bâtiments, photovoltaïque, électrification côté piste, gestion des prairies, etc.)
- Marge d'exploitation positive à hauteur de 1,9M€
- Résultat net à -258k€

**APRÈS** en avoir délibéré, le quorum étant atteint,

Le Comité Syndical, à l'unanimité, décide :

- De prendre acte de l'avis favorable de la CCSPL sur le rapport annuel d'activités 2023 de la Société d'Exploitation de l'Aéroport Clermont-Ferrand Auvergne.



Le Président du Syndicat Mixte de l'Aéroport  
Clermont-Ferrand Auvergne,  
Brice HORTEFEUX

## DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

Réunion du 02 décembre 2024 sous la Présidence de Monsieur Brice HORTEFEUX,  
Président du Syndicat Mixte

### DÉLIBÉRATION 2 : APPROBATION DE L'AVIS DE LA COMMISSION CONSULTATIVE ECONOMIQUE DE L'AEROPORT DE CLERMONT-FERRAND AUVERGNE DU 05 NOVEMBRE 2024

#### Étaient présents :

##### Titulaires :

Mesdames Anne BABIAN-LHERMET, Elisabeth BRUSSAT, Anne-Marie PICARD,  
Messieurs Jean-Paul CUZIN, Sylvain DURIN, Brice HORTEFEUX, Henri GISSELBRECHT (avec pouvoir  
de Madame Christine MANDON), Yannick LUCOT, Flavien NEUVY.

##### Suppléants :

Monsieur Sébastien DUBOURG

#### Étaient absents ou excusés :

##### Titulaires :

Mesdames Sylvie LEGER, Christine MANDON (ayant donné pouvoir à Monsieur Henri GISSELBRECHT),  
Messieurs Frédéric AGUILERA, Damien BALDY, Olivier BIANCHI, Cyril CINEUX,  
Louis GISCARD D'ESTAING, Serge PICHOT, Thomas WEIBEL.

##### Suppléants :

Mesdames Valérie BERNARD, Stéphanie CARTOUX, Léa DESPRAT, Caroline GUELON,  
Sylviane KHEMISTI, Valérie LASSALLE, Marie-Anne MARCHIS, Hélène VEILHAN, Sylvie DI NALLO,  
Messieurs Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Joël-Michel DERRÉ, Jean-Marc MORVAN,  
François RAGE, Grégoire VERRIERE, Rémi VEYSSIERE, Sylvain CASILDAS.

**CONFORMÉMENT** aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** les Statuts du Syndicat Mixte notamment ses articles 3 et 7.4,

**VU** les Statuts de la Commission Consultative Economique et notamment l'article 1<sup>er</sup>,

**VU** le rapport présenté par Monsieur Jean-Paul CUZIN, Vice-président du Syndicat Mixte de l'Aéroport  
Clermont-Ferrand Auvergne, représentant le Président du SMACFA en CoCoEco,

**CONSIDÉRANT** le bilan de l'année 2024 avec un trafic stable par rapport à l'année précédente (- 2% de  
janvier à septembre lié à une baisse de la fréquentation sur la ligne de Paris CDG, malgré des résultats  
records sur les autres segments (low-cost, charters, affaires et fret).

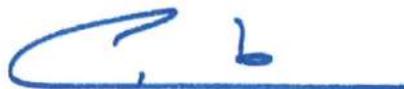
**CONSIDÉRANT** les perspectives 2025, le contexte restant contraint pour les aéroports notamment au  
regard de la réforme en cours sur les tarifs de la taxe sur le transport aérien de passagers ; s'ajoute à  
cela, l'augmentation des charges liées à l'inflation : les investissements vont se poursuivre en 2025, avec 2  
chantiers importants liés à la rénovation énergétique des bâtiments et à la stratégie photovoltaïque.

**CONSIDÉRANT** que les propositions tarifaires 2025 ont été adoptées en CoCoEco avec 7 voix pour  
(SEACFA, SMACFA, Michelin Air Services et Aéroclub Clermont Limagne) et 1 abstention  
(Air France),

**APRÈS** en avoir délibéré, le quorum étant atteint,

Le Comité Syndical, à l'unanimité, décide :

- De prendre acte de l'avis favorable de la Commission Consultative Economique de l'Aéroport de Clermont-Ferrand Auvergne du 05 novembre 2024 concernant les tarifs 2025 :
  - o Augmentation tarifaire pour toutes les redevances réglementées de + 2%,
  - o Maintien à iso périmètre des mesures incitatives et des modalités de calculs des différentes redevances en vigueur,



Le Président du Syndicat Mixte de l'Aéroport  
Clermont-Ferrand Auvergne,  
Brice HORTEFEUX

## DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

Réunion du 02 décembre 2024 sous la Présidence de Monsieur Brice HORTEFEUX,  
Président du Syndicat Mixte

### DÉLIBÉRATION 3 : APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2023 DU COMITE DE SUIVI DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC (CSDSP)

#### Étaient présents :

##### Titulaires :

Mesdames Anne BABIAN-LHERMET, Elisabeth BRUSSAT, Anne-Marie PICARD,  
Messieurs Jean-Paul CUZIN, Sylvain DURIN, Brice HORTEFEUX, Henri GISSELBRECHT (avec pouvoir  
de Madame Christine MANDON), Yannick LUCOT, Flavien NEUVY.

##### Suppléants :

Monsieur Sébastien DUBOURG

#### Étaient absents ou excusés :

##### Titulaires :

Mesdames Sylvie LEGER, Christine MANDON (ayant donné pouvoir à Monsieur Henri GISSELBRECHT),  
Messieurs Frédéric AGUILERA, Damien BALDY, Olivier BIANCHI, Cyril CINEUX,  
Louis GISCARD D'ESTAING, Serge PICHOT, Thomas WEIBEL.

##### Suppléants :

Mesdames Valérie BERNARD, Stéphanie CARTOUX, Léa DESPRAT, Caroline GUELON,  
Sylviane KHEMISTI, Valérie LASSALLE, Marie-Anne MARCHIS, Hélène VEILHAN, Sylvie DI NALLO,  
Messieurs Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Joël-Michel DERRÉ, Jean-Marc MORVAN,  
François RAGE, Grégoire VERRIERE, Rémi VEYSSIERE, Sylvain CASILDAS.

**CONFORMÉMENT** aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** les Statuts du Syndicat Mixte et notamment son article 7.4,

**VU** la Convention de Délégation de Service Public pour l'exploitation de l'aéroport Clermont-Ferrand  
Auvergne signée le 2 décembre 2014,

**VU** le rapport d'activité 2023 de la Société d'Exploitation (SEACFA) remis au Syndicat Mixte en juin 2024  
et présenté les 17 septembre et 08 octobre 2024 lors du Comité de Suivi de la Délégation de Service  
Public (CSDSP) par la SEACFA,

**CONSIDÉRANT** la démarche partenariale existante entre le propriétaire et l'exploitant de l'aéroport,  
complémentaire du dialogue contractuel mené dans le cadre du contrôle de la Délégation de Service  
Public (DSP), de nombreux axes d'amélioration ont été relevés dans le bilan d'activités 2023,

**CONSIDÉRANT** l'environnement complexe actuel du secteur du transport aérien, impactant les aéroports  
de proximité,

**CONSIDÉRANT** les trois axes de suivi de la DSP à savoir la conformité au contrat, la qualité managériale  
de l'exploitation et le respect des intérêts territoriaux, un rapport d'observations a été produit par le  
Syndicat Mixte et remis au délégataire,

**CONSIDERANT** les échanges sur un avenant 4 au contrat devant intégrer les nouveaux actifs productifs (ombrières photovoltaïques) dans le périmètre de la délégation de service public,

**VU** le rapport présenté par Madame Elisabeth BRUSSAT, Présidente du Comité de suivi et Première Vice-présidente du Syndicat Mixte de l'Aéroport Clermont-Ferrand Auvergne, présentant les conclusions du Comité de suivi,

**APRÈS** en avoir délibéré, le quorum étant atteint,

Le Comité Syndical, à l'unanimité, décide :

- De prendre acte de l'avis favorable du Comité de Suivi de la Délégation de Service Public des 17 septembre et 08 octobre 2024 concernant le rapport annuel 2023 et de son relevé de décisions,
- D'inviter la Société d'Exploitation à répondre au rapport d'observations sur le rapport annuel 2023 et aux conclusions du Comité de suivi.



Le Président du Syndicat Mixte de l'Aéroport  
Clermont-Ferrand Auvergne,  
Brice HORTEFEUX

## DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

Réunion du 02 décembre 2024 sous la Présidence de Monsieur Brice HORTEFEUX,  
Président du Syndicat Mixte

### DÉLIBÉRATION 4 : APPROBATION D'UNE STRATÉGIE GLOBALE PHOTOVOLTAÏQUE

#### Étaient présents :

##### Titulaires :

Mesdames Anne BABIAN-LHERMET, Elisabeth BRUSSAT, Anne-Marie PICARD,  
Messieurs Jean-Paul CUZIN, Sylvain DURIN, Brice HORTEFEUX, Henri GISSELBRECHT (avec pouvoir  
de Madame Christine MANDON), Yannick LUCOT, Flavien NEUVY.

##### Suppléants :

Monsieur Sébastien DUBOURG

#### Étaient absents ou excusés :

##### Titulaires :

Mesdames Sylvie LEGER, Christine MANDON (ayant donné pouvoir à Monsieur Henri GISSELBRECHT),  
Messieurs Frédéric AGUILERA, Damien BALDY, Olivier BIANCHI, Cyril CINEUX,  
Louis GISCARD D'ESTAING, Serge PICHOT, Thomas WEIBEL.

##### Suppléants :

Mesdames Valérie BERNARD, Stéphanie CARTOUX, Léa DESPRAT, Caroline GUELON,  
Sylviane KHEMISTI, Valérie LASSALLE, Marie-Anne MARCHIS, Hélène VEILHAN, Sylvie DI NALLO,  
Messieurs Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Joël-Michel DERRÉ, Jean-Marc MORVAN,  
François RAGE, Grégoire VERRIERE, Rémi VEYSSIERE, Sylvain CASILDAS.

**CONFORMÉMENT** aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** les Statuts du Syndicat Mixte et notamment ses articles 7.4,

**VU** la délibération 3 du Comité syndical du 01 décembre 2023 et la délibération 1 du Comité syndical du  
08 mars 2024 concernant la stratégie globale photovoltaïque,

**VU** le rapport de potentialité photovoltaïque (réalisation INERSYS en qualité d'AMO) présenté aux élus  
membres du Comité de pilotage CFE 2030 du 07 novembre 2024,

**CONSIDÉRANT** les préconisations (qui intègrent le zonage sur la plateforme, l'analyse financière, la  
faisabilité technique et les contraintes associées en matière d'urbanisme, d'écologie, de patrimoine par  
exemple) établies tant pour les ombrières sur parking que les centrales au sol ; que la piste 08-26,  
(actuellement non conforme et restreinte à l'utilisation des ULM dont l'activité peut être sous conditions  
reportée sur la piste principale ou l'autre piste en herbe) constitue une limite au déploiement de la stratégie  
photovoltaïque,

**CONSIDÉRANT** le plan de financement et les recettes estimés pour l'aéroport, ainsi que les opportunités  
de partenariat, comme le fonds d'investissement OSER ENR,

**CONSIDÉRANT** que la réalisation des différents projets ne sera confirmée qu'après études et validation des autorisations administratives,

**APRÈS** en avoir délibéré, le quorum étant atteint,

Le Comité Syndical, à l'unanimité, décide :

- D'ouvrir un processus de concertation avec les aéroclubs usagers de la plateforme,
- De poursuivre la définition des modalités de mise en œuvre du projet photovoltaïque avant nouvelle discussion en Comité syndical.



Le Président du Syndicat Mixte de l'Aéroport  
Clermont-Ferrand Auvergne,  
Brice HORTEFEUX

## DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

Réunion du 02 décembre 2024 sous la Présidence de Monsieur Brice HORTEFEUX,  
Président du Syndicat Mixte

### DÉLIBÉRATION 5 : APPROBATION DES TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

#### Étaient présents :

##### Titulaires :

Mesdames Anne BABIAN-LHERMET, Elisabeth BRUSSAT, Anne-Marie PICARD,  
Messieurs Jean-Paul CUZIN, Sylvain DURIN, Brice HORTEFEUX, Henri GISSELBRECHT (avec pouvoir  
de Madame Christine MANDON), Yannick LUCOT, Flavien NEUVY.

##### Suppléants :

Monsieur Sébastien DUBOURG

#### Étaient absents ou excusés :

##### Titulaires :

Mesdames Sylvie LEGER, Christine MANDON (ayant donné pouvoir à Monsieur Henri GISSELBRECHT),  
Messieurs Frédéric AGUILERA, Damien BALDY, Olivier BIANCHI, Cyril CINEUX,  
Louis GISCARD D'ESTAING, Serge PICHOT, Thomas WEIBEL.

##### Suppléants :

Mesdames Valérie BERNARD, Stéphanie CARTOUX, Léa DESPRAT, Caroline GUELON,  
Sylviane KHEMISTI, Valérie LASSALLE, Marie-Anne MARCHIS, Hélène VEILHAN, Sylvie DI NALLO,  
Messieurs Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Joël-Michel DERRÉ, Jean-Marc MORVAN,  
François RAGE, Grégoire VERRIERE, Rémi VEYSSIERE, Sylvain CASILDAS.

**CONFORMÉMENT** aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** les Statuts du Syndicat Mixte et notamment son article 7.4,

**VU** la délibération 5 du Comité Syndical du 29 septembre 2022 concernant la rénovation énergétique des  
bâtiments situés sur la plateforme aéroportuaire afin de répondre aux exigences du décret tertiaire,

**CONSIDÉRANT** qu'à la suite de cette délibération, le Syndicat Mixte a procédé au recrutement d'une  
maîtrise d'œuvre et au lancement des études en mai 2023, actuellement en phase avant-projet définitif  
(APD) ; que cette phase a permis de définir les travaux sur sept bâtiments (aérogare, W12, NEF4, centrale  
balisage, HN3, Technologistique et SSLIA) : rénovation des façades (isolation par l'extérieur),  
remplacement des menuiseries, remplacement de certains systèmes de chauffage (pompe à chaleur),  
optimisation des systèmes de ventilation, électricité (relamping LED, comptage individualisé), installation  
photovoltaïque (bâtiment SSLIA seul),

**CONSIDÉRANT** le calendrier prévisionnel, intégrant la finalisation du plan de financement selon les  
opportunités de subventions publiques et la convocation d'une commission d'appel d'offres au 1er  
semestre 2025 pour l'attribution du ou des marchés,

**APRÈS** en avoir délibéré, le quorum étant atteint,

Le Comité Syndical, à l'unanimité, décide :

- De valider la poursuite de l'opération de rénovation thermique des bâtiments en phase travaux,
- D'autoriser le président à procéder à l'ensemble des formalités nécessaires aux demandes d'aides financières (notamment Fonds Vert, Fonds européens).



Le Président du Syndicat Mixte de l'Aéroport  
Clermont-Ferrand Auvergne,  
Brice HORTEFEUX

## DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

Réunion du 02 décembre 2024 sous la Présidence de Monsieur Brice HORTEFEUX,  
Président du Syndicat Mixte

### DÉLIBÉRATION 6 : AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE (AOT) ET MODIFICATION DE SOUS-LOCATION – SOCIÉTÉ SLICOM INTERNATIONAL

#### Étaient présents :

##### Titulaires :

Mesdames Anne BABIAN-LHERMET, Elisabeth BRUSSAT, Anne-Marie PICARD,  
Messieurs Jean-Paul CUZIN, Sylvain DURIN, Brice HORTEFEUX, Henri GISSELBRECHT (avec pouvoir  
de Madame Christine MANDON), Yannick LUCOT, Flavien NEUVY.

##### Suppléants :

Monsieur Sébastien DUBOURG

#### Étaient absents ou excusés :

##### Titulaires :

Mesdames, Sylvie LEGER, Christine MANDON (ayant donné pouvoir à Monsieur Henri  
GISSELBRECHT),  
Messieurs Frédéric AGUILERA, Damien BALDY, Olivier BIANCHI, Cyril CINEUX,  
Louis GISCARD D'ESTAING, Serge PICHOT, Thomas WEIBEL.

##### Suppléants :

Mesdames Valérie BERNARD, Stéphanie CARTOUX, Léa DESPRAT, Caroline GUELON,  
Sylviane KHEMISTI, Valérie LASSALLE, Marie-Anne MARCHIS, Hélène VEILHAN, Sylvie DI NALLO,  
Messieurs Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Joël-Michel DERRÉ, Jean-Marc MORVAN,  
François RAGE, Grégoire VERRIERE, Rémi VEYSSIERE, Sylvain CASILDAS.

**CONFORMÉMENT** aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** les Statuts du Syndicat Mixte et notamment son article 7.4,

**VU** l'autorisation d'occupation temporaire concédée le 28 novembre 2006 jusqu'au 31 décembre 2031  
avec droits réel pour une parcelle de 3 549 m<sup>2</sup> puis prolongée jusqu'en 2041 pour faire face aux  
amortissements,

**CONSIDÉRANT** l'article 7 de l'autorisation d'occupation temporaire précisant la possibilité d'une sous-  
location à toute personne physique ou morale exerçant la même activité ou toutes celles connexes ou  
complémentaires, sous réserve de l'agrément préalable et par écrit du concessionnaire de l'exploitation  
commerciale de l'aéroport.

**CONSIDÉRANT** la demande de modification de sous-location faite par la société SLICOM  
INTERNATIONAL au profit de la société HOPI,

**APRÈS** en avoir délibéré, le quorum étant atteint,

Le Comité Syndical, à l'unanimité, décide :

- De valider la sous-location à l'entreprise HOP!
- D'autoriser la SEACFA à rédiger l'autorisation de sous-location.



Le Président du Syndicat Mixte de l'Aéroport  
Clermont-Ferrand Auvergne,  
Brice HORTEFEUX

## DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

Réunion du 02 décembre 2024 sous la Présidence de Monsieur Brice HORTEFEUX,  
Président du Syndicat Mixte

### DÉLIBÉRATION 7 : AUTORISATION DE SORTIES D'INVENTAIRE

#### Étaient présents :

##### Titulaires :

Mesdames Anne BABIAN-LHERMET, Elisabeth BRUSSAT, Anne-Marie PICARD,  
Messieurs Jean-Paul CUZIN, Sylvain DURIN, Brice HORTEFEUX, Henri GISSELBRECHT (avec pouvoir  
de Madame Christine MANDON), Yannick LUCOT, Flavien NEUVY.

##### Suppléants :

Monsieur Sébastien DUBOURG

#### Étaient absents ou excusés :

##### Titulaires :

Mesdames Sylvie LEGER, Christine MANDON (ayant donné pouvoir à Monsieur Henri GISSELBRECHT),  
Messieurs Frédéric AGUILERA, Damien BALDY, Olivier BIANCHI, Cyril CINEUX,  
Louis GISCARD D'ESTAING, Serge PICHOT, Thomas WEIBEL.

##### Suppléants :

Mesdames Valérie BERNARD, Stéphanie CARTOUX, Léa DESPRAT, Caroline GUELON,  
Sylviane KHEMISTI, Valérie LASSALLE, Marie-Anne MARCHIS, Hélène VEILHAN, Sylvie DI NALLO,  
Messieurs Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Joël-Michel DERRÉ, Jean-Marc MORVAN,  
François RAGE, Grégoire VERRIERE, Rémi VEYSSIERE, Sylvain CASILDAS.

**CONFORMÉMENT** aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** les Statuts du Syndicat Mixte et notamment son article 7.4,

**CONSIDÉRANT** la vétusté technologique des équipements cités ci-après qui n'ont plus d'utilité, avec  
opportunité de don à une association ou de recyclage,

**APRÈS** en avoir délibéré, le quorum étant atteint,

Le Comité Syndical, à l'unanimité, décide :

- D'autoriser la SEACFA à sortir de l'inventaire les équipements suivants :
  - o Les PC portables, référencés selon la liste établie par la Société d'Exploitation, annexée à la présente délibération,
  - o Les écrans AODB, référencés de ECRAF-001 à ECRAF-037,
  - o Les wig-wags, référencés ERG YY+2X150W+BSP+2C,

- D'autoriser le Président du Syndicat Mixte à procéder à la vente de wig-wags, référencés ERG YY+2X150W+BSP+2C, respectivement pour un montant de 3 600,00 € TTC à l'aéroport Chambéry Savoie Mont Blanc et pour un montant de 720,00 € TTC à EFFICIENCE AEROPORT.



Le Président du Syndicat Mixte de l'Aéroport  
Clermont-Ferrand Auvergne,  
Brice HORTEFEUX

Nom	Modèle	Numéro de série
MININT-CL6P	HP EliteBook	CNU3409NGR
PRT16	HP EliteBook	CNU3409NGN
PRT21	HP EliteBook	CNU3409NGJ
PRT22	HP EliteBook	5CG6091XDM
PRT25	HP EliteBook	5CG7114XY2
PRT27	HP EliteBook	5CG7243MF8
PST100	HP EliteOne	εCZC5050VMY
PST101	HP EliteOne	εCZC5050VMP
PST102	HP EliteOne	εCZC5050VMB
PST103	HP EliteOne	εCZC5050VMG
PST104	HP EliteOne	εCZC5050VLR
PST43	HP Pro 3130	ICZC1030H5N
PST49	HP EliteOne	εCZC4372XDT
PST50	HP EliteOne	εCZC4372XDR
PST51	HP EliteOne	εCZC4372XDV
PST52	HP EliteOne	εCZC4372XDX
PST53	HP EliteOne	εCZC4372XDS
PST55	HP EliteOne	εCZC4372XDW
PST60	HP EliteOne	εCZC5050VLM
PST61	HP EliteOne	εCZC5050VMM
PST63	HP EliteOne	εCZC5050VMN
PST64	HP EliteOne	εCZC5050VMC
PST66	HP EliteOne	εCZC5050VLN
pst67	HP EliteOne	εCZC5050VM9
pst68	HP EliteOne	εCZC5050VMW
PST69	HP EliteOne	εCZC5050VLQ
PST70	HP EliteOne	εCZC5050VLP
PST71	HP EliteOne	εCZC5050VLG
PST72	HP EliteOne	εCZC5050VMD
PST74	HP EliteOne	εCZC5050VM8
PST75	HP EliteOne	εCZC5050VMR
PST77	HP EliteOne	εCZC5050VMQ
PST78	HP EliteOne	εCZC5050VMK
PST79	HP EliteOne	εCZC5050VLF
PST80	HP EliteOne	εCZC5050VMF
PST81	HP EliteOne	εCZC5050VLL
PST82	HP EliteOne	εCZC5050VM3
PST83	HP EliteOne	εCZC5050VLJ
PST84	HP EliteOne	εCZC5050VM2
PST85	HP EliteOne	εCZC5050VM4
PST86	HP EliteOne	εCZC5050VM7
PST87	HP EliteOne	εCZC5050VM5
PST88	HP EliteOne	εCZC5050VM6
PST89	HP EliteOne	εCZC5050VMX
PST91	HP EliteOne	εCZC5050VLY
PST92	HP EliteOne	εCZC5050VMH
PST93	HP EliteOne	εCZC5050VM1
PST94	HP EliteOne	εCZC5050VLH
PST95	HP EliteOne	εCZC5050VMS

PST96 HP EliteOne 8CZC5050VMT  
PST97 HP EliteOne 8CZC5050VMV  
PST98 HP EliteOne 8CZC5050VMO

Envoyé en préfecture le 16/12/2024

Reçu en préfecture le 16/12/2024

Publié le

S<sup>2</sup>LOW

ID : 063-200005312-20241202-ANDEL7CS021224-DE

## DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

Réunion du 02 décembre 2024 sous la Présidence de Monsieur Brice HORTEFEUX,  
Président du Syndicat Mixte

### DÉLIBÉRATION 8 : APPROBATION DE L'AFFECTATION DU RESULTAT 2022 (CORRECTIF)

#### Étaient présents :

##### Titulaires :

Mesdames Anne BABIAN-LHERMET, Elisabeth BRUSSAT, Anne-Marie PICARD,  
Messieurs Jean-Paul CUZIN, Sylvain DURIN, Brice HORTEFEUX, Henri GISSELBRECHT (avec pouvoir  
de Madame Christine MANDON), Yannick LUCOT, Flavien NEUVY.

##### Suppléants :

Monsieur Sébastien DUBOURG

#### Étaient absents ou excusés :

##### Titulaires :

Mesdames Sylvie LEGER, Christine MANDON (ayant donné pouvoir à Monsieur Henri GISSELBRECHT),  
Messieurs Frédéric AGUILERA, Damien BALDY, Olivier BIANCHI, Cyril CINEUX,  
Louis GISCARD D'ESTAING, Serge PICHOT, Thomas WEIBEL.

##### Suppléants :

Mesdames Valérie BERNARD, Stéphanie CARTOUX, Léa DESPRAT, Caroline GUELON,  
Sylviane KHEMISTI, Valérie LASSALLE, Marie-Anne MARCHIS, Hélène VEILHAN, Sylvie DI NALLO,  
Messieurs Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Joël-Michel DERRÉ, Jean-Marc MORVAN,  
François RAGE, Grégoire VERRIERE, Rémi VEYSSIERE, Sylvain CASILDAS.

**CONFORMÉMENT** aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** les Statuts du Syndicat Mixte et notamment son article 7.4,

**VU** la délibération 4 du Comité Syndical du 17 mars 2023 portant sur l'affectation du résultat 2022,

**VU** la délibération 6 du Comité Syndical du 7 juin 2024 relative au Budget supplémentaire 2024,

**CONSIDÉRANT** que les contrôles réalisés lors du visa du compte financier 2023 mettent en lumière l'inscription de la totalité du résultat de clôture repris en section de fonctionnement, soit 3 113 753,33 €, alors que le résultat de clôture de la section de fonctionnement était de 2 113 259,60 € d'une part, d'autre part l'absence d'inscription au titre du solde d'exécution de la section d'investissement reporté (alors qu'il aurait dû y figurer le résultat de clôture de la section d'investissement, à savoir, 1 000 493,73 €).

**CONSIDÉRANT** que les lignes d'affectation du résultat participent seulement à l'équilibre budgétaire mais ne donnent pas lieu à exécution ; aussi, les résultats de l'exercice pour les deux sections ne sont pas impactés par cette erreur. Il convient néanmoins de rétablir les soldes de clôture reportés dans les actes budgétaires suivants.



**CONSIDÉRANT** ainsi que ces écarts de report se répercutant dans le budget supplémentaire 2024 adopté le 07 juin 2024 qu'il convient de corriger de façon à refléter la situation suivante :

Compte de gestion 2023	Résultat de clôture 2022	Part affectée à l'investissement exercice 2023	Résultat 2023	Résultat de clôture 2023 à affecter en 2024
<b>Investissement</b>	1 000 493,73 €		-55 772,62 €	<b>944 721,11 €</b>
<b>Fonctionnement</b>	2 113 259,60 €		1 597 123,02 €	<b>3 710 382,62 €</b>
<b>Total</b>	<b>3 113 753,33 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>1 541 350,40 €</b>	<b>4 655 103,73 €</b>

**APRÈS** en avoir délibéré, le quorum étant atteint,

Le Comité Syndical, à l'unanimité, décide :

- D'approuver ce correctif de l'affectation du résultat en décision modificative avec les corrections suivantes :
  - o Résultat de fonctionnement (ligne 002 recette) : 3 710 382,62 € au lieu de 4 655 103,73 €,
  - o Résultat d'investissement (ligne 001 dépense) : 944 721,11 € au lieu de 0,00 €,
  - o Ouverture de crédits : 53 343,62 € en dépenses réelles d'investissement, pour permettre la contrepassation de l'affectation du résultat au compte 1068, excédent de fonctionnement capitalisé, effectuée à tort en 2023,

Le Président du Syndicat Mixte de l'Aéroport  
Clermont-Ferrand Auvergne,  
Brice HORTEFEUX

## DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

Réunion du 02 décembre 2024 sous la Présidence de Monsieur Brice HORTEFEUX,  
Président du Syndicat Mixte

### DÉLIBÉRATION 9 : ADOPTION DU PROTOCOLE D'ACCORD RELATIF AU PARTAGE DES DÉGRÈVEMENTS ET INTÉRÊTS MORATOIRES DE TAXES FONCIÈRES

#### Étaient présents :

##### Titulaires :

Mesdames Anne BABIAN-LHERMET, Elisabeth BRUSSAT, Anne-Marie PICARD,  
Messieurs Jean-Paul CUZIN, Sylvain DURIN, Brice HORTEFEUX, Henri GISSELBRECHT (avec pouvoir  
de Madame Christine MANDON), Yannick LUCOT, Flavien NEUVY.

##### Suppléants :

Monsieur Sébastien DUBOURG.

#### Étaient absents ou excusés :

##### Titulaires :

Mesdames Sylvie LEGER, Christine MANDON (ayant donné pouvoir à Monsieur Henri GISSELBRECHT),  
Messieurs Frédéric AGUILERA, Damien BALDY, Olivier BIANCHI, Cyril CINEUX,  
Louis GISCARD D'ESTAING, Serge PICHOT, Thomas WEIBEL.

##### Suppléants :

Mesdames Valérie BERNARD, Stéphanie CARTOUX, Léa DESPRAT, Caroline GUELON,  
Sylviane KHEMISTI, Valérie LASSALLE, Marie-Anne MARCHIS, Hélène VEILHAN, Sylvie DI NALLO,  
Messieurs Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Joël-Michel DERRÉ, Jean-Marc MORVAN,  
François RAGE, Grégoire VERRIERE, Rémi VEYSSIERE, Sylvain CASILDAS.

**CONFORMÉMENT** aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** les Statuts du Syndicat Mixte et notamment son article 7.4,

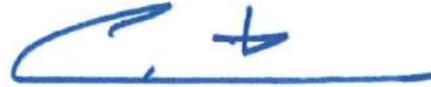
**VU** l'audit d'optimisation de la fiscalité foncière diligenté par la SEACFA en date du 06 juillet 2022 révélant  
des anomalies sur la taxe foncière pour les années 2021, 2022 et 2023, et en conséquence la réalisation  
des déclarations nécessaires auprès de l'administration fiscale par le cabinet HC Conseils et missionné  
par la SEACFA,

**CONSIDÉRANT** le Syndicat Mixte comme le bénéficiaire direct des dégrèvements et intérêts moratoires,  
il a été convenu conjointement un protocole d'accord de partage des sommes reçues, protocole signé le  
22 mars 2024 qu'il convient de rendre exécutoire par une adoption en Comité syndical,

**APRÈS** en avoir délibéré, le quorum étant atteint,

Le Comité Syndical, à l'unanimité, décide :

- D'adopter le protocole d'accord relatif au partage des dégrèvements et intérêts moratoires de taxes foncières.



Le Président du Syndicat Mixte de l'Aéroport  
Clermont-Ferrand Auvergne,  
Brice HORTEFEUX

## DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

Réunion du 02 décembre 2024 sous la Présidence de Monsieur Brice HORTEFEUX,  
Président du Syndicat Mixte

### DÉLIBÉRATION 10 : ADOPTION DE LA DÉCISION MODIFICATIVE N°1 SUR L'EXERCICE COMPTABLE 2024

#### Étaient présents :

##### Titulaires :

Mesdames Anne BABIAN-LHERMET, Elisabeth BRUSSAT, Anne-Marie PICARD,  
Messieurs Jean-Paul CUZIN, Sylvain DURIN, Brice HORTEFEUX, Henri GISSELBRECHT (avec pouvoir  
de Madame Christine MANDON), Yannick LUCOT, Flavien NEUVY.

##### Suppléants :

Monsieur Sébastien DUBOURG.

#### Étaient absents ou excusés :

##### Titulaires :

Mesdames Sylvie LEGER, Christine MANDON (ayant donné pouvoir à Monsieur Henri GISSELBRECHT),  
Messieurs Frédéric AGUILERA, Damien BALDY, Olivier BIANCHI, Cyril CINEUX,  
Louis GISCARD D'ESTAING, Serge PICHOT, Thomas WEIBEL.

##### Suppléants :

Mesdames Valérie BERNARD, Stéphanie CARTOUX, Léa DESPRAT, Caroline GUELON,  
Sylviane KHEMISTI, Valérie LASSALLE, Marie-Anne MARCHIS, Hélène VEILHAN, Sylvie DI NALLO,  
Messieurs Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Joël-Michel DERRÉ, Jean-Marc MORVAN,  
François RAGE, Grégoire VERRIERE, Rémi VEYSSIERE, Sylvain CASILDAS.

**CONFORMÉMENT** aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** les Statuts du Syndicat Mixte et notamment son article 7.4,

**VU** le Règlement Budgétaire et Financier (RBF) du Syndicat Mixte et notamment son article 1.3.4,

**VU** la délibération 7 du Comité Syndical du 08 mars 2024 portant sur l'approbation du budget primitif 2024,

**VU** la délibération 6 du Comité Syndical du 07 juin 2024 portant sur l'approbation du budget  
supplémentaire 2024,

**VU** la délibération 8 du Comité Syndical du 02 décembre 2024 portant sur la correction de l'affectation du  
résultat 2022,

**VU** la délibération 9 du Comité Syndical du 02 décembre 2024 portant sur l'adoption du protocole d'accord  
relatif au partage des dégrèvements et intérêts moratoires de taxes foncières,

**VU** le rapport présenté par Monsieur Brice Hortefeux, Président du Syndicat Mixte :

**CONSIDÉRANT** que la décision modificative permet de procéder à la correction de l'affectation du résultat conformément à la délibération 8 précitée d'une part, et de procéder d'autre part à la modification des recettes et dépenses de la section de fonctionnement (notamment liée au partage des dégrèvements et intérêts moratoires de taxes foncières, ainsi qu'à la régularisation de la TVA à la suite d'un contrôle fiscal) et de la section investissement (notamment liée à la désinscription des investissements 2024 glissants sur 2025 ou moins élevés que prévus),

**CONSIDÉRANT** que par conséquent, le budget s'équilibre de la façon suivante :

DM1 2024	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	- 514 986.23 €	- 514 986.23 €
INVESTISSEMENT	- 944 724.11 €	- 944 724.11 €
TOTAL	- 1459 710.34 €	- 1459 710.34 €

**APRÈS** en avoir délibéré, le quorum étant atteint,

Le Comité Syndical, à l'unanimité, décide :

- D'adopter la décision modificative 1 pour l'exercice 2024 selon la répartition des autorisations de programme et des crédits de paiement telle que présentée.



Le Président du Syndicat Mixte de l'Aéroport  
Clermont-Ferrand Auvergne,  
Brice HORTEFEUX

## DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

Réunion du 02 décembre 2024 sous la Présidence de Monsieur Brice HORTEFEUX,  
Président du Syndicat Mixte

### DÉLIBÉRATION 11 : PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES (DOB)

#### Étaient présents :

##### Titulaires :

Mesdames Anne BABIAN-LHERMET, Elisabeth BRUSSAT, Anne-Marie PICARD,  
Messieurs Jean-Paul CUZIN, Sylvain DURIN, Brice HORTEFEUX, Henri GISSELBRECHT (avec pouvoir  
de Madame Christine MANDON), Yannick LUCOT, Flavien NEUVY.

##### Suppléants :

Monsieur Sébastien DUBOURG.

#### Étaient absents ou excusés :

##### Titulaires :

Mesdames Sylvie LEGER, Christine MANDON (ayant donné pouvoir à Monsieur Henri GISSELBRECHT),  
Messieurs Frédéric AGUILERA, Damien BALDY, Olivier BIANCHI, Cyril CINEUX,  
Louis GISCARD D'ESTAING, Serge PICHOT, Thomas WEIBEL.

##### Suppléants :

Mesdames Valérie BERNARD, Stéphanie CARTOUX, Léa DESPRAT, Caroline GUELON,  
Sylviane KHEMISTI, Valérie LASSALLE, Marie-Anne MARCHIS, Hélène VEILHAN, Sylvie DI NALLO,  
Messieurs Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Joël-Michel DERRÉ, Jean-Marc MORVAN,  
François RAGE, Grégoire VERRIERE, Rémi VEYSSIERE, Sylvain CASILDAS.

**CONFORMÉMENT** aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** les Statuts du Syndicat Mixte et notamment son article 7.4,

**VU** le Règlement Budgétaire et Financier (RBF) du Syndicat Mixte et notamment l'article 1.3.1,

**CONSIDÉRANT** que le DOB expose, dans un rapport, les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés, ainsi que la structure et la gestion de la dette,

**CONSIDÉRANT** que le DOB n'a pas, en lui-même, de caractère décisionnel, mais qu'il doit permettre à l'assemblée délibérante de débattre des orientations proposées par l'exécutif,

**VU** le rapport présenté par Monsieur Brice Hortefeux, Président du Syndicat mixte, le débat est ouvert :

L'année 2024 a permis de poursuivre les actions en matière de développement de l'offre aérienne, d'aménagement et de décarbonation de la plateforme, en cohérence avec la stratégie CFE 2030 et dans le cadre du dialogue propriétaire – exploitant.

En ce sens, le SMACFA a mené des actions de promotion du territoire auprès de compagnies aériennes et a opéré un rapprochement avec les acteurs du tourisme (flux imports), en complémentarité de la SEACFA. Par ailleurs, le Syndicat mixte a procédé aux études permettant de concrétiser en 2025 le lancement des travaux de rénovation thermique et a mené l'étude des potentialités photovoltaïques de la plateforme : deux projets d'envergure tant pour la plateforme que pour le territoire.

## BILAN 2024

### I-1/ Investissements

Ceux-ci ont porté essentiellement sur :

- Travaux de réhabilitation des hangars aéronautiques « NEF 1, 2 et 3 »
- Etudes sur l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments (décret tertiaire)
- Achat logiciel et matériel AODB
- Mise en place des feux de balisage et panneaux LED
- Travaux de rénovation du hangar « aéronef » de l'ACL
- Etudes sur la mise en place d'ombrières photovoltaïques et rénovation du parking personnel
- Etudes stratégiques sur le déploiement du photovoltaïque
- Achat des GPU électriques (engins de piste alimentant l'avion en stationnement)
- Poursuite de l'expérimentation de l'augmentation de la séquestration de carbone par les prairies aéronautiques
- Etude et diagnostic sur les réseaux d'eau potable (AEP)

### I-2/ Activités aériennes

#### a) Résultat trafic

- Sur la période janvier-octobre, le trafic 2024 est en retrait de 3000 passagers (-1.6%) par rapport à 2023 et en progression de 50 mouvements (+1.22%) par rapport à 2023
- Le trafic fret est en progression de 745 tonnes (+28%) vs 2023 et progression de 28 mouvements (+41%) vs 2023
- Le trafic affaires est en progression de 457 passagers (+6%) et en progression de 70 mouvements (+4.5%) vs 2023
- Le trafic vers Paris-CDG est en retrait de 7 392 passagers (-6.3%). Le taux de remplissage moyen est de 75% en 2024 vs 78.4% en 2023, soit une perte de plus de 3 points. Le taux de connexion a retrouvé son niveau d'avant crise COVID
- Le trafic vers Porto est en progression de 831 passagers (+2.71%) vs 2023 avec un taux de remplissage moyen de 92.86% quasi identique à 2023 (92.7%) ; résultat record par rapport à 2019
- Le trafic vers Fès est en progression de 1 992 passagers (+7%) avec un taux de remplissage moyen de 87 % quasi identique à 2023 (87.5%)
- Le trafic charter est identique à 2023 en passagers (7 350) et en progression de 36 mouvements (+22%) en raison du retour des charters touristiques
- Le trafic saisonnier sur la Corse augmente de 424 passagers (+16.5 %) vs 2023.

## b) Financement des lignes aériennes

L'article 56.4 du contrat de DSP présente les engagements des parties en matière de développement aérien dans le respect de la réglementation européenne en vigueur :

- La SEACFA accorde des tarifs incitatifs sur les redevances et mène des actions commerciales et de prospection auprès des compagnies aériennes et des tours opérateurs ;
- Le SMACFA participe au financement de lignes aériennes d'intérêt territorial (principe d'opérateur en économie de marché - POEM)

### I-3/ Etat de la dette

En 2024, le SMACFA rembourse 3 emprunts courant jusqu'en 2032. Il reste un peu plus de 2M€ à amortir en capital et moins de 200k€ à payer en intérêts. Les annuités sont en moyenne de de 200 k€.

### I-4/ Organisation RH

Afin d'optimiser sa capacité à pourvoir ses postes, en complémentarité des actuelles mises à disposition d'agents par la Région (2 ETP), le SMACFA a fait appel au Centre de Gestion du Puy-de-Dôme dans le cadre de la mission d'appui territorial. Le CDG 63 met ainsi à disposition un contractuel (1 ETP) sur le poste d'assistant administratif et financier de juillet à novembre 2024. Sur cette période, le SMACFA s'organise pour pouvoir recruter en direct.

## **PERSPECTIVES 2025**

### II-1/ Investissements

Les projets prévus en 2025 sont essentiellement :

- Réalisation des ombrières photovoltaïques sur le parking personnel
- Rénovation du parking personnel et réseaux
- Travaux de réhabilitation des NEFs 1, 2, 3
- Rénovation du bâtiment Aéroclub Clermont Limagne
- Travaux relatifs au décret tertiaire année (phase 1/4)
- Livraison et mise en service des trois GPU électriques
- Travaux expérimentaux d'augmentation de la séquestration carbone (année 1/3)
- Travaux de réparation sur le réseau AEP
- Remise à blanc de la cuisine du 2eme étage pour espace traiteur
- Achat bâtiment SNIA

### II-2/ Activités aériennes

En 2025, il s'agit de poursuivre le soutien au développement de l'offre de transport aérien porté par la SEACFA (renforcement de la desserte parisienne, soutien aux lignes dédiées entreprises et diaspora, ouverture d'une ligne import), avec à ce stade sur le segment affinitaire :

1. Maintien des liaisons vers le Portugal et le Maroc
2. Opportunité d'une nouvelle ligne saisonnière sur l'Algérie

## II-3/ Participation des Collectivités

Compte tenu de la stratégie, des enjeux, des risques et de la prospective, il est proposé de maintenir pour 2025, le niveau des participations de 2024.

Il est envisagé, dès 2025, un principe de contributions statutaires en deux parts, l'une fixe liée aux dépenses prévisibles de fonctionnement du SMACFA, et l'autre ajustée à la réalisation des investissements du Syndicat. Les modalités détaillées seront précisées à l'occasion du vote du BP 2025.

## II-4/ Organisation RH

A la suite de la délibération du 8 mars 2024 créant le poste d'assistant administratif et financier, le SMACFA prévoit le recrutement direct d'un agent sur ce poste dans le cadre d'un contrat à durée déterminée dès janvier 2025.

## **ORIENTATIONS POUR LE BUDGET 2025**

### III-1/ Les dépenses du Syndicat Mixte

#### a) La poursuite du programme d'investissements

Le Syndicat Mixte assure le financement et la maîtrise d'ouvrage des aménagements et des acquisitions, ainsi que des opérations importantes de maintenance.

Aux travaux présentés ci-dessus (II-1/), il convient d'ajouter la maintenance 5 ou le renouvellement d'équipements, les études et le remboursement en capital des emprunts.

Au total, les dépenses prévisionnelles d'investissement s'établiraient à environ 6M€

#### b) Les dépenses de fonctionnement

- La taxe foncière de l'aéroport, diminuée de 40% à la suite d'un audit juridique mené en 2024
- Une dépense exceptionnelle à prévoir par suite du contrôle fiscal de la TVA
- Le soutien aux lignes opéré dans le cadre du POEM, sous réserve des discussions en cours avec les compagnies
- L'accompagnement juridique, financier et stratégique des cabinets d'experts
- Le SMACFA rembourse les emprunts en cours en intérêts
- Les charges de personnel du Syndicat Mixte
- La dotation aux amortissements

Par ailleurs, pour le fonctionnement quotidien du SMACFA, une enveloppe devra être maintenue et affectée aux diverses dépenses (assurances et taxe véhicules, annonces et insertions diverses, cotisations diverses, intérêts moratoires, formation, frais administratifs...);

Au total, les dépenses prévisionnelles de fonctionnement s'établiraient à près de 4M€.

### III-2/ Les recettes du Syndicat Mixte

#### a) Les recettes « fixes »

Pour l'essentiel, il s'agit des contributions des trois Collectivités adhérentes, dont le montant total est maintenu et repose sur un nouveau principe de contributions statutaires en deux parts (fixe et ajustable).

Par ailleurs, le Syndicat Mixte percevra :

- La dotation générale de décentralisation (DGD)
- La redevance d'occupation du domaine public, prévue dans le contrat de DSP avec le Délégué
- Des remboursements correspondant au reversement de taxes foncières, prévus dans le contrat de DSP avec le Délégué

b) Les recettes variables et complémentaires

- Le remboursement des investissements au titre des missions régaliennes
- La redevance variable d'occupation du domaine public (inscription en DM1)

Au total, les recettes prévisionnelles de fonctionnement s'établiraient à près de 4M€ (hors excédent n-1) et les recettes prévisionnelles d'investissement s'établiraient à 6M€ environ (dont 2,5 M€ de dotations aux amortissements).

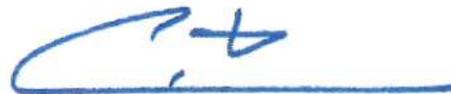
**CONSIDÉRANT** que les montants présentés en séance sont des estimations et qu'ils seront affinés pour le vote du budget primitif du Comité Syndical de février 2025.

**CONSIDÉRANT** les échanges sur le maintien des contributions des Collectivités membres du Syndicat Mixte au Budget Primitif 2025, reposant toutefois sur un nouveau principe de contributions statutaires en deux parts (fixe et ajustable).

**APRÈS** en avoir délibéré, le quorum étant atteint,

Le Comité Syndical, à l'unanimité, décide :

- De prendre acte de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) de l'exercice 2025.



Le Président du Syndicat Mixte de l'Aéroport  
Clermont-Ferrand Auvergne,  
Brice HORTEFEUX

